

Messieurs les anciens combattants,
Monsieur Le Député,
Monsieur Le Conseiller général,
Monsieur Le Président de la Communauté de communes,
Mesdames et Messieurs les élus municipaux,
Mesdames, messieurs,

En ce 11 novembre 2014, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence autour de ce monument aux morts de notre commune de La Lande Chasles.

A travers le pays tout entier, la Communauté nationale se rassemble aujourd'hui et se recueille pour rendre hommage à tous ses soldats de la guerre 14/18, tombés pour la patrie.

Si le souvenir de cette guerre d'un autre siècle demeure aujourd'hui toujours aussi vivace, c'est sans doute parce qu'il n'épargna aucune famille française. 10 noms figurent pour cette période sur notre monument.

S'il ne reste plus d'acteur survivant de ce conflit aujourd'hui, la mémoire de cette douloureuse période qui a été transmise au fil des ans doit rester intacte.

Ce 11 novembre est aussi maintenant l'occasion de rendre hommage aux victimes de toutes les guerres, à celles de la seconde guerre mondiale comme à celles tombées sous le drapeau français en Indochine, en Algérie ou sur bien d'autres champs de bataille. Un seul nom figure sur notre monument aux morts, celui d'Alexandre Briau, mort en déportation en 1941.

Une pensée également aux combattants des autres nationalités, la commune de La Lande Chasles ayant des habitants originaires d'autres pays alliés.

Comme beaucoup d'entre-nous aujourd'hui, je fais partie de ces générations qui ont eu la chance d'arriver à mon âge sans connaître personnellement la guerre.

Cela ne nous exonère pas de responsabilités à l'égard de ceux de nos concitoyens qui, aujourd'hui encore, risquent leur vie et, pour certains, la perdent au nom de la France. Ils prennent place dans cette douloureuse continuité des victimes que nous célébrons aujourd'hui.

Il y a 100 ans, jour pour jour, l'amiral Ronarc'h combattait avec ses fusiliers marins en Belgique pour stopper l'armée allemande. Dixmude fut évacuée le 10 novembre après avoir tenu 3 semaines. Sur 6 000 hommes, 50% seront tués. Je vous fait écho de sa réflexion après-guerre : « Que les vivants soient dignes des morts »

C'est dans cet esprit que ce monument a été rénové dans le cadre des cérémonies du centenaire de la guerre 14-18. Dans quelques instants, vous découvrirez la nouvelle plaque où est mentionné l'ensemble des « Morts pour la France » de notre commune. Ne les oublions jamais.

J'invite Mr Taugourdeau à procéder au dévoilement de la plaque, plaque réalisée par un graveur nommé Philippe Langé des Pompes funèbres générales de Baugé.

Dévoilement de la plaque ..

Mot de Mr Taugourdeau, Député maire de Beaufort en Vallée

A l'issue de la cérémonie, je vous invite ensuite à nous retrouver à la salle communale pour nous réchauffer avec un petit déjeuner en toute convivialité !

Merci de votre attention.

Suite cérémonie..

Prononcé le 11 novembre 2014, au cimetière de La Lande Chasles, lors de l'inauguration du monument aux morts, par Jean-Christophe Rouxel, Maire.